

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt et le vingt et un septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Armelle BENJAOUAHDOU, Aurore CAUJOLLE, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Jean-Julien MAZERIES, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Liliane PLAS, Suzanne PONS, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD.

Absents excusés : Isabelle GUILLOT, Colette LE BLAYE, Nicolas LE CHEVILLER, Christelle MARROT, Gérard PRADEAU.

Madame Isabelle GUILLOT a donné procuration à Madame Marie-Pierre CRAUZZO.

Madame Colette LE BLAYE a donné procuration à Monsieur Sylvain PINEAU.

Monsieur Nicolas LE CHEVILLER a donné procuration à Monsieur Philippe CAUVIN.

Madame Christelle MARROT a donné procuration à Monsieur Denis PARISE.

Monsieur Gérard PRADEAU a donné procuration à Monsieur Jean-Julien MAZERIES.

Madame Aurore CAUJOLLE a été élue secrétaire de séance

Mme CAUJOLLE Aurore a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du Compte Rendu de la séance précédente qui mis aux voix est adopté par 18 voix Pour et 1 voix Contre.

### **Délibération 50-2020 : Décision modificative n°1**

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 1068 : Excédents de fonctionnement		8.86€
TOTAL R 10 : Dotation Fonds divers Réserves		<b>8.86€</b>

**Délibération : modification de tarif de la parcelle section C N° 1417 à GOURDIS**

L'acquéreur ayant eu un refus de permis de construire en raison de l'avis négatif des ABF s'est rétracté.

Cette délibération n'est donc à prendre

**Délibération 51-2020 : Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnités  
Annule et remplace les délibérations**

- 53-2016 du 24/11/2016 relative aux indemnités de Conseil du Trésorier – Mr CAHUZAC
- 27-2019 du 10/04/2019 relative aux indemnités de Conseil du Trésorier – Mme ROUQUIERE.

Le conseil municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 80% par an pour Mr CAHUZAC et 100 % par an pour Mme ROUQUIERE
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée au Receveur Municipal au prorata de leur exercice
- De leur accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires.

**Délibération 52-2020 : Décision modificative n°1 Budget Communal - Rectification**

Annule et remplace la délibération 50-2020

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 1068 : Excédents de fonctionnement		9.00 €
TOTAL R 10 : Dotation Fonds divers Réserves		<b>9.00 €</b>

- Bilan des incendies : auteur interpellé suite aux 24 feux  
Coordination avec le Conseil Départemental pour accompagnement PMI, assistante sociale.
- Bilan des manifestations : commémoration du Vingt Août 1944, forum des associations, journée du Patrimoine, retour très satisfaisants entre 10 et 15 membres du Conseil à chaque fois.  
Retour très satisfaisants de l'ensemble de la population.
- Commémoration : ne pas refaire le repas que l'on fabrique nous-même (règle d'hygiène), peut-on mettre la production de la commémoration sur le site de la mairie ? (Témoignage de Louis). Prestataire pour la prochaine fois ? Ou bien préparation dans les locaux de la cantine scolaire.
- Création d'un site internet? Le site actuel a été créé par l'ancien maire et il faut récupérer les codes. Etat des lieux de la situation informatique actuel. Création d'un nouveau site.
- Prévisions des réunions jusqu'en janvier. Ok pour le tableau de réunion ci-joint.
- Information sur les travaux de l'hôtel de ville : espace d'accueil dans le hall (vitrage), travaux de séparation de la poste et de l'accueil, création de 4 bureaux et 2 sanitaires en haut. Travaux d'embellissements et acquisition de mobilier et de matériel informatique. Travaux de réorganisation de l'espace de travail des secrétaires. Archives. Attente du 3<sup>ème</sup> devis et voir si cela sera présenté lors d'un prochain conseil.
- Filage budgétaire par grande masse 2020, état de la dette sur 20 ans. Réalisé 54% sur nos dépenses au 21/09/2020.
- Station d'épuration : taux de charge à 70% en août, 600 équivalents habitants : 30% restants, disponibilité de connexion de 180 habitants soit 72 habitations. Saturation de la station d'épuration dans les 2 à 3 ans (route de Sayrac 54 logements, Gourdis 25 logements, Lot Moulin 3 lots, lot Salles 21 logements)

- Débats d'orientation 4 projets : terrain de sport (plaine des sports), réhabilitation presbytère, résidence personnes âgées, cave fruitière, salle des fêtes.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 23H45

Armelle BENJAOUAHDOU

Aurore CAUJOLLE

Philippe CAUVIN

Marie-Pierre CRAUZZO

Didier GARRIGUES

Isabelle GUILLOT

Colette LE BLAYE

Nicolas LE CHEVILLER

Christelle MARROT

Jean-Julien MAZERIES

Redouan OUALI

M.C OUNNAS-TROUVEROY

Denis PARISE

Sylvain PINEAU

Liliane PLAS

Suzanne PONS

Gérard PRADEAU

Philippe PROVENDIER

Abdel RIAD